



Genève, le 6 janvier 2020
Aux représentant-e-s des médias

Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

6e Diagnostic local de sécurité: la police sollicite l'avis de la population

Afin de répondre au mieux aux préoccupations de la population genevoise, la police cantonale lance, dès lundi 6 janvier 2020, une étude auprès d'un panel représentatif de 3250 personnes. Cette étude est effectuée par l'Institut MIS Trend. L'analyse des résultats permettra notamment d'adapter la réponse policière tant au niveau cantonal que communal.

Il s'agit de la 6e édition du Diagnostic local de sécurité (DLS) – la première remonte à 2004 –, qui permettra à la population genevoise d'exprimer ses préoccupations et ses attentes par rapport à la police, à ses priorités et modes d'intervention. Cette édition est menée conjointement avec cinq communes, lesquelles sont au bénéfice d'un contrat local de sécurité (CLS).

L'étude, qui débute lundi 6 janvier, est menée par l'institut MIS Trend de Lausanne selon les standards scientifiques en la matière. Le questionnaire est anonyme. Il porte globalement sur le sentiment d'insécurité ainsi que sur l'image de la police et vise en particulier à connaître l'avis et l'expérience des résidents genevois dans les domaines suivants:

- le sentiment d'insécurité dans divers lieux et à certains moments;
- l'évaluation de la vie sociale du quartier ainsi que la perception d'une série d'incivilités et d'infractions;
- la qualité des contacts avec la police cantonale et les polices municipales;
- les attentes face à la manière dont la police remplit ses missions (proximité, visibilité, rapidité d'intervention, etc.).

L'échantillon consulté est constitué de 3250 personnes habitant les communes au bénéfice d'un CLS, soit:

- Ville de Genève
- Carouge
- Lancy
- Meyrin
- Plan-les-Ouates
- Vernier

Il s'y ajoute un échantillon de la campagne genevoise.

L'objectif de cette répartition est de garantir la comparabilité des résultats avec les éditions précédentes, tout en permettant de donner des indications en lien avec la mise en œuvre des

CLS.

Comme pour les éditions 2013 et 2016, les 3250 personnes qui recevront le questionnaire par courrier postal pourront y répondre par retour de courrier ou via le site Internet sécurisé en utilisant leur identifiant et leur mot de passe personnels.

Les résultats seront analysés par un expert scientifique externe, en collaboration avec le service d'analyse stratégique de la police. Ils seront ensuite mis en perspective sur un certain nombre de questions avec les résultats des DLS réalisés à partir de 2004. Les publications en lien avec le DLS 2016 sont consultables en ligne.

Les analyses et les recommandations finales seront livrées à la fin du 1er semestre 2020. Elles feront l'objet d'un examen par la direction de la police, ainsi que par les communes participantes. Elles permettront de dégager des orientations, dont certaines pourront déjà être mises en œuvre en 2020. Les conclusions de ce diagnostic constitueront également un outil d'aide à la décision.

La police remercie les personnes qui recevront la demande de participation à ce DLS de bien vouloir prendre le temps de répondre aux questions qui seront posées dans le cadre de cette étude.

Pour tout complément d'information:

- *Service de communication & relations publiques de la police, DSES, T. +41 22 427 56 00, fax +41 22 427 77 75, communication@police.ge.ch, www.ge.ch/police*
- *M. Silvain Guillaume-Gentil, chargé de communication, DSES, +41 22 427 56 02 ou +41 79 941 45 44*